



L'école haut-alpine

Imprimé au siège de la section
CPP N° 0210 S 05506
Directeur de la publication :
Geoffroy CHEVALIER
Tél. : 04 92 53 45 28
Fax : 04 92 53 78 84
ISSN 1266-6548
Mensuel - Prix au N° 0,76 €

Sommaire

Edito p. 1
Actus p. 2
Bulletin d'adhésion p. 3

Dispensé de timbrage

GAP C.T.C.

L'École Haut-Alpine

Bourse du Travail - Place Grenette
BP 42
05002 Gap Cedex
<http://05.snuipp.fr/>



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le vendredi 21 septembre 2007

CONTRE LES FRANCHISES MÉDICALES

POUR L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

**SAMEDI 29 SEPTEMBRE
15 HEURES
ESPLANADE DE L'HÔPITAL
RASSEMBLEMENT / DEBAT**

Pas de loi sur les franchises
Suppression de toutes les franchises
Nous sommes tous propriétaires de la sécu
Alors, pensons son avenir ensemble !

A l'appel dans les Hautes-Alpes de :

UD CGT, Union Solidaires, FSU, LCR, PCF,
Collectif : "Pour une Alternative Citoyenne à Gauche"

LE 29 SEPTEMBRE, DANS TOUTE LA FRANCE,
NOUS EN DISCUTERONS.
NOUS SOMMES TOUS PROPRIÉTAIRES
DE LA SÉCU.
ALORS, PENSONS SON AVENIR ENSEMBLE !

Suite à un plantage technique sur les serveurs du
SNUipp, toutes nos listes de diffusion ont été remises à
zéro. Nous avons réinscrit tous les collègues dont nous
avons l'adresse mail.
Pour les autres, rendez-vous sur le site du SNUipp 05
pour vous réinscrire.

Edito

La FSU dénonce le "dynamitage" des principes fondateurs de la Fonction publique

Le secrétaire général de la FSU Gérard
Aschieri a dénoncé, mercredi au travers
des annonces de Nicolas Sarkozy, un
"dynamitage de tous les principes fonda-
teurs de la Fonction publique".

"Je pense qu'on a eu un éloge des fonc-
tionnaires, et derrière, quelque chose qui
s'apparente à un dynamitage de tous les
principes fondateurs de la Fonction publi-
que", a déclaré le secrétaire général de la
Fédération syndicale unitaire (FSU, premier
syndicat de la Fonction publique d'État) sur
itélévision.

De plus, pour lui, il n'y a "aucune réponse
aux questions qu'on posait en matière de
salaire et d'emploi. Ou, plus exactement,
toujours les mêmes réponses, celles que nous ne voulons pas,
c'est-à-dire : "vous allez gagner plus pour travaillez plus et vous
allez gagner plus si vous acceptez les suppressions de postes."

"C'est la grande vulgate technocratique sur : "il ne faut pas gérer
des services, il faut gérer les personnes." Eh bien, les personnes
ont besoin de se nourrir, de s'habiller, de se loger. Elles ont besoin
de pouvoir d'achat. Et bien ça, ce n'est absolument pas présent", a-
t-il ajouté.

AP

Compte-rendu de la CAPD du 21 septembre 2007

INTEGRATIONS : cette année, 23 collègues ont été intégrés au titre du rapprochement de conjoints. Toutes les 3^e et 2^e demandes ont pu être satisfaites. Par contre parmi ces demandes il y a eu deux refus d'exeat des départements d'origine. Rappelons qu'en cas de refus de poste de la part d'un collègue « intégrable », son barème repart à zéro dans la liste pour l'année suivante comme 1^{ère} demande.

RECRUTEMENT SUR LISTE COMPLEMENTAIRE : l'IA attend les supports de postes pour une probable ouverture de la liste début octobre.

INSPECTION : transition entre la notation du nouveau système et l'indexation automatique en fonction de l'AGS liée à l'accompagnement des équipes d'école. Les personnes devant bénéficier dans l'ancien système d'une nouvelle note au 1^{er} septembre 2006 et n'ayant

pas été inspectées depuis cette date bénéficieront dans les barèmes d'une « note particulière » correspondant à la note « pivot » de la nouvelle grille. Un état annuel des inspections sera effectué pour étudier les rattrapages éventuels dans les barèmes. Le SNUipp a demandé que soient particulièrement étudiées les situations des personnels retraits pour les promotions au 10^e et 11^e échelon.

ATTENTION AU NGM : non cela ne concerne pas les organismes génétiquement modifiés, mais la gestion des moyens au sein de l'IA va belle et bien subir des modifications pour s'appeler la « Nouvelle Gestion des Moyens ». En conséquence et à court terme, cela entraîne un travail supplémentaire pour l'administration. Les services ne seront pas joignables certains jours. La CAPD des promotions ne pourra pas se tenir avant janvier 2008. Et la paie du mois de décembre sera « identique » à celle de novembre.

Les élus

REUNION DES FEDERATIONS DE L'EDUCATION

Les fédérations de l'Éducation, les mouvements pédagogiques, les organisations de lycées et d'étudiants ont abouti à une lettre ouverte au Président de la République. Ce texte sera utilisé comme pétition à faire signer massivement, il sera rendu

public mercredi 26 septembre à 10 heures lors d'une conférence de presse. Il reste sous embargo d'ici-là. Une initiative « publique » de concentration des signatures est envisagée au moment du vote du budget. Un argumentaire commun est également prévu.

Par ailleurs, les fédérations de fonctionnaires se réuniront le vendredi 21 septembre à 11h30.

Compte-rendu de l'audience FSU 05 au Rectorat

Une délégation du secrétariat départemental a été reçue ce jeudi 20 septembre par le cabinet du Recteur à Aix.

La FSU a évoqué la question du dialogue social entre l'administration et les organisations des personnels et émis le souhait que le paritarisme soit mieux pris en compte dans notre département.

Les représentants de la FSU ont ensuite abordé la question de la spécificité des Hautes-Alpes.

Le département connaît un dynamisme démographique certain qui renforce les contraintes liées à la géographie, au climat et à la dispersion de l'habitat.

La FSU souhaite donc que ces données soient mieux prises en compte lors des attributions de postes dans les écoles, les collèges et les lycées.

La question des prévisions d'effectifs et des bilans de rentrée est venue dans le débat car de la justesse des prévisions dépend aussi l'équité dans la répartition des postes d'enseignants.

Un autre point a également été développé par la FSU, celui de la création d'une Maison de la Formation et de l'Éducation à Gap.

Au cours des dernières années, la FSU s'est largement impliquée dans le projet de création d'une antenne de l'IUFM ; projet qui, petit à petit, s'est transformé en Maison de la Formation et de l'Éducation.

Au problème d'absence de formation initiale pour les enseignants, s'ajoute celui d'absence de lieu identifié pour la formation continue.

Le projet envisagé alors consistait à créer un pôle de formation qui serait aussi centre de ressources (information, orientation, documentation, technologies nouvelles, etc...).

Les besoins exprimés voici quelques années, sont aujourd'hui largement aussi criants. Aussi, la FSU a décidé de relancer ce projet en le soumettant au Recteur et par la suite aux différents interlocuteurs concernés : Inspecteur d'Académie, élus, Préfet, mairie de Gap, etc...

Les représentants de la FSU ont reçu un écho très attentif par rapport à ce projet dont l'intérêt est incontestable.

Fait à Gap, le 20/09/2007

Lettre unitaire au Ministre de l'Éducation Nationale concernant la situation des conseillers pédagogiques.

Le 07 septembre 2007

À
Monsieur Xavier DARCOS
Ministre de l'Éducation Nationale
Monsieur le Ministre,

De 2003 à 2005, les organisations signataires ont à plusieurs reprises rencontrés la DESCO, les conseillers du cabinet du Ministre de l'Éducation. Ensemble, elles ont réfléchi et avancé des propositions quant à la situation des conseillers pédagogiques du premier degré : la reconnaissance de cette fonction, la formation initiale et continue, les modalités d'obtention du CAFI-PEMF avaient été sérieusement étudiées.

De 2005 à mai 2007, le dossier est resté en suspens.

Les modifications profondes de la formation des professeurs des écoles dans le cadre du nouveau cahier des charges, le nécessaire accompagnement des jeunes enseignants au moment de leur entrée dans le métier, sollicitent fortement l'implication des conseillers pédagogiques. Dans le même temps, le malaise des personnels s'est amplifié et se manifeste par un désintérêt pour la fonction et une augmentation des postes vacants.

Nous souhaitons Monsieur le Ministre, que ce dossier soit rouvert. Il faut rapidement, dans ce nouveau contexte, préciser quelles sont les missions qui leur sont propres et celles qui appartiennent à la formation initiale (cf. note de service de 96). De même, nous souhaitons, que dans le cadre d'une réflexion approfondie soient traitées la nécessaire revalorisation et la mise en place d'une véritable formation des conseillers pédagogiques.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

ANCP / SNUDI-FO / SGEN-CFDT / SNUipp-FSU / SE-UNSA